


1771


LE présent Registre contenant dix
feuillers, cotés & parafes par premier & dernier, par
Nous Marie-Louis-François Marquet, Chevalier, Seigneur
de la Noue, Conseiller du Roy, Président & Lieutenant-Gé-
néral aux Baillage & Siege-Présidial de Meaux, pour servir
à enregitrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures
de la Paroisse de *St. Pierre de Meaux*
pendant l'Année mil sept cent soixante-*ouze*
& six semaines au plus tard après l'expiration de ladite An-
née, être l'un des deux Registres, signé conformément à
la Déclaration du Roi, du 9 Avril 1736, & certifié vé-
ritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou en-
voyé surement au Greffe dudit Baillage, sous peine contre
ledit Sieur Curé, de dix livres d'aumône, & de saisie de son
Temporel; & contre les Marguilliers de dix livres d'amende;
le tout, suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordon-
nances. Fait à Meaux, en notre Hôtel, le *Douze*
Décembre mil sept cent soixante-*Dix*

Darel
pour la absence de l'original

L'an mil sept cent et soixante et onze le vingt cinq
janvier a été juliamé dans l'église de cette paroisse par
moi curé et soussigné le corps de M. Jacques
Louis de Boquey garcon, Diable le jour précédent
après être mané des sacumens de l'église, âgé de
soixante et neuf ans en presences de maître Denis
jérome bocquet receveur de l'aveue et soussigné de trillardou, et
de maître jacques bocquet la bourse a signé ly, et de maître jean
baptiste bocquet aussy la bourse avigruy, ses neveux, et julett maruon
et autres parents lesquels ont signé avec nous le présent acte

Francois Bourgois
François Dubout
D'Aournie

Boquey Boquey
Jacques Boquey

Coquart curé de trillardou

L'an mil sept cent et soixante et onze le vingt cinq
a été juliamé dans le cimetière de cette paroisse par moi
curé et soussigné le corps de Gildonne Vaumard femme
Manuonno, Diable le jour précédent a été mané des
sacumens âgé de quatre vingt trois ans en presences
de maître Gildonne Vaumard manuonno en cette paroisse de son fils
et de Claude et Maurice son petit fils qui ont signé avec nous

Pierre Gildouet vaumard

Claude et Maurice

Coquart curé de trillardou

L'an mil sept cent soixante et onze le quatrieme jour de
fevrier a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse
par moi curé soussigné le corps de Louise millouve femme
de ce de la nuit dernière âgée de soixante quinze mois
fille de pierre et de marie geneviere son mari en cette paroisse
et de marie geneviere son tante et mere en presence
de son pere qui a signé et jean baptiste francois du hauts clere
paroisial qui a aussi signé

pierre vermeille

Dusauoy
Coquart curé de trillardou

L'an mil sept cent soixante et onze le treizieme jour de fevrier
a été baptisé par moi curé soussigné jean augustin neveu de julett
du légitime mariage de pierre et de marie geneviere en cette paroisse
et de marie angelique sa sœur son pere et mere le pere en
jean baptiste le presbtre la marie marie Louise geneviere sa sœur
qui ont signé: Jean Baptiste le presbtre
marie Louise geneviere sa sœur

Coquart curé de trillardou

L'an mil sept cent soixante et onze le vingt deuxieme jour de
inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moi curé soussigné
sictore adelaide percher de ce de dix huit ans âgée de dix sept mois fille
de thomas percher charrier en cette paroisse et de marie charlotte
Legain son pere et mere en presence de jean baptiste francois

L'antant clerc paroisial et de jean baptiste Leiche Bedeau
de cette paroisse qui ont signé. 11.
Le Leiche

Dusauoy
Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le vingt neuvième jour de
mars a été inhume dans le cimetière de cette paroisse par moy
cure Soussigné Marie Magdeleine Grossier de cede d'ici apres
avoir été murie des sacrements de penitence et d'extreme onction
agee de vingt cinq ans environ en presence de Nicolas Grossier
son pere qui a declare ne s'avoit signer de Jacques Grossier
son oncle qui a signé et de Jean Baptiste Francois du Sautoy
clerc paroisial et autres temoins qui ont signé. 11.

Nicolas Grossier
Dusauoy
Coquart cure de tuitbardeu

Le Leiche

Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le treizième jour de mars
a été baptisé Denis paschal par moy cure Soussigné né du même
jour du legitime mariage de Louis Charles Chatelet en cette
paroisse et de ceile parent le pere et mere le perein Denis
Pierre Fleuret qui a signé, la marieine Lucie Helene Elisabeth
nantier qui a declare ne s'avoit signer de ceo interpellé. 11.

Denis Jean Fleuret

Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le dix avril, maria 3
michel ne d'ici fille de legitime mariage de joffroy soussigné
solletier, et de angelique alaine par pere et mere, a été baptisé par moy
cure Soussigné, le libere de cede de cede, elle a été pour paroisier
michel bonhomme, et pour paroisier marguerite soy alaine qui ont
signé avec moy Michel Bonhomme
Marguerite Soy et Caere

Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le vingt sept avril a été
baptisé par moy cure Soussigné Jean Francois ne d'ici du legitime
mariage de Antoine Bienne ebartier en cette paroisse et de marieanne
de moille le pere et mere, le perein Jean Francois piepne
marchand tire bouc amier de la rille de ueaux qui a signé,
la marieine Marie Genevieve Coustier qui a declare ne s'avoit
signer de ceo interpellé. 11. Jean Francois piepne

Coquart cure de tuitbardeu

L'an mil sept cent soixante et onze le huitième jour de may
a été baptisé par moy cure Soussigné Pierre Thomas ne d'ici
du legitime mariage de thomas champs marichal en cette
paroisse et de marie fignoise nourey le pere et mere,
le perein Pierre nicolas parent qui a signé, la marieine

marie genovesa turlure qui a declare ne sçavoir signer
de ce interpellée. !.

Pierre unclan parant Coquart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante et onze le quinziesme jour de may
a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moy curé
sousigné le corps de jean augustin le cog douze d'heures agé
de trois mois fils de pierre le cog boucher en cette paroisse et de
marie angelique d'asse. Ses pere et mere en presence de jean
baptiste francois du l'autelz clerc paroissial et de jean baptiste
le riche bodeau de cette paroisse qui ont signé. !.

Le Riche Durand Coquart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante et onze le soixiesme jour de may
a été baptisé par moy curé sousigné marie genovesa née
aujourd'hui du legitime mariage de pierre papillion charbat
en cette paroisse et de marie mural. Ses pere et mere,
Le parin pierre le roy qui a signé. La maraine marie
genovesa tavornier qui a declare ne sçavoir signer. De ce
interpellée. !.

Barre la droye

L'an mil sept cent soixante et onze le vingt septiesme
jour de may a été baptisé par moy curé sousigné marie

rosalie née d'aujourd'hui du legitime mariage de antoine
genovesa in anourees en cette paroisse et de marie
charle. Desillecristin. Ses pere et mere. Le parin
marie rosalie chabon qui a declare ne sçavoir signer
de ce interpellée.



Durand Coquart curé de trilbardou

L'an mil sept cent soixante et onze le dix neuvieme jour
de may a été baptisé par moy curé sousigné jean benjamin né
d'heures du legitime mariage de Denis jerosme boquet veuve
delatone et seigneurie de trilbardou et de marie louise roche
Ses pere et mere. Le parin jean mandonnet boulanger
de meurant a paris. La maraine marie marguerite gibort
qui ont signé avec nous le present acte. !.

M. M. gibort Coquart curé de trilbardou

L'an mille sept cent soixante et onze le premier jour de
juillet apres la publication des bans de futur mariage
Entre Etienne d'aux Chartes agé de vingt et sept ans
et demeurant fils des defunts Etienne d'aux Yvain Manoeuvre
a trilbardou et de Marguerite Dori. Les deux parties
defait de la paroisse d'aujourd'hui et de droit de cette paroisse

Je soussigné Pierre unclan, curé de trilbardou, en l'absence de mon collègue Durand.

Sopere et mere, Le perein jean rone le pretre menuisier
en cette paroisse La mariee marie Louise robinet
femme de Joseph futech laboureur demeurant a Lavry
qui ont signé: .i. Joubert prestre

Coquart cure de trilbardon

L'an mil sept cent. Sixante et onze le vingt sixieme jour d'aoust
a été inhume dans le cimetiére de cette paroisse par moy cure soussigné
né d'hier du legitime mariage de jean marguerite
en cette paroisse et de marie marguerite La ruelle Sopere
et mere. Le perein Symphonien parent compaignon
negociant demeurant a mesme qui a signé. La mariee
marie Genevieve La ruelle qui a declare ne l'avoir signé
jea n'ntapellee. .i. sans bonne parant

Coquart cure de trilbardon

L'an mil sept cent. Sixante et onze le vingt septieme jour
d'aoust a été inhume dans le cimetiére de cette paroisse par moy
cure soussigné le corp de jean papillon decede d'un jour precedent
après avoir receu les sacrements de l'eglise agé de sixante
et dix ans - en presence de jean papillon son fils menuisier
en cette paroisse qui a declare ne l'avoir signé. De jean baptiste
fran cis Dubouty clerc paroisial et de jean baptiste Le riche bedeau
de cette paroisse qui ont signé: .i.

Le Riche

Dusauloy

Coquart cure de trilbardon

6
L'an mil sept cent. Sixante et onze le quatrieme jour de septembre
a été inhume dans le cimetiére de cette paroisse par moy cure soussigné
le corp de nicolas marie petit agé de six mois decede d'hier chez
marie anne Bourdelle femme de martin enrotte La nourrice, fils
de Joseph petit marchand bonnetier et de Louise marguerite
grosier Sopere et mere demeurant rue de touraine paroisse de St. Sulpice
de pres en presence de jean baptiste francois Dusautoy clerc et
paroisial et de jean baptiste Le riche bedeau de cette paroisse
qui ont signé: .i. Le Riche

Dusauloy

Coquart cure de trilbardon

L'an mil sept cent. Sixante et onze le premier jour de novembre
a été inhume dans le cimetiére de cette paroisse par moy cure soussigné
le corp de philippe olivier beguin agé de neuf mois decede d'hier
chez marie marguerite Genevieve youx femme de claud ambroise
du rignet La nourrice, fils de pierre Joseph beguin Maître
peintre et de marguerite Elzabeth d'ant. Le pere et mere
demeurant rue neuve St. martin paroisse St. nicolas des champs de paris
en presence de jean baptiste francois Dusautoy clerc paroisial
et de jean baptiste Le riche bedeau de cette paroisse qui ont signé: .i.

Le Riche Dusauloy

Coquart cure de trilbardon

+ Jean moy curé de tritbardou
Le mil sept cent sixante et deux le vintiesme jour de
novembre acte inhumé dans le cimetière de cette paroisse le
corps de jean francois vermeil d'âge de dix huit ans de la paroisse
de la ville d'âge de cinquante deux ans environ vivant
marier en présence de pierre vermeil son frere de
jean papillon laboureur demeurant a charmentray de
antonie fauillet ouvrier en cette paroisse de francois
nantier barbare pierce et autres temoins qui ont signé
+ jean thomas vermeil son frere qui a signé.
approuver les deux censés.

Jean moy curé de tritbardou
Pierre vermeil
Jean papillon
Antoine fauillet
Francois Nantier
Jean pierre Maurice
Pierre fauillet
Nicolas Gallois
Coguart curé de tritbardou

Le mil sept cent sixante et deux le vingt et uniesme jour
de novembre acte baptisé par moy curé lussigne marie
jeanne sophie née d'hier du légitime mariage de pierre
aubé laboureur en cette paroisse et de marie charlotte
maurice sa pere et mere. Le perein jean papillon
fils de jean papillon laboureur a charmentray la
marie marie jeanne aubé fille de francois

7
aubé Laboureur de neurant a neuf moutiers
qui ont signé: jean papillon
Marie jeanne aubé
Coguart curé de tritbardou

Le mil sept cent sixante et deux le vintiesme jour de novembre
acte baptisé par moy curé lussigne nicolas iheronac d'aujourd'hui
du légitime mariage de jean francois foudrin chartier en cette
paroisse et de marie marguerite boule sa pere et mere. Le perein
jean baptiste Biarne charlier en cette paroisse qui a
declaré se declarer signé de a interrogé. La marie marie
angelique ballot qui a signé avec nous le present acte: i.
ballot
Coguart curé de tritbardou

Le mil sept cent sixante et deux le dix
Neufiesme jour du mois de Decembre a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse
par moy curé Louis igné le corps de M.
Claude Roche rivan fermier de la paroisse
de tritbardou d'âge de sept ans et dix huit

* De l'anné 1771

munis des Sacraments de penitence &
De charité paroy de cinquante un ans
Environ en presence de Monsieur Pierre Roche
curé de laque le sie de d'incise de nicolas rochedemerant
scharny ses freres et de Denis jerome Coquat recteur
de la terre et Seigneurie de tuitbardeu son beau frere
qui ont Signé avec nous

Pierre Roche pr. curé +

N. Roche & Coquat

Coquat curé de tuitbardeu

3

1771

JE soussigné Greffier en chef aux Baillage & Siège-Prési-
dial de Meaux, reconnois que M. Coquat

Prêtre, Curé de la Paroisse de Meaux

a cejour d'hui envoyé au Greffe desdits Sièges,
l'un des deux Registres des Baptêmes, Mariages & Sépul-
tures faits en ladite Paroisse pendant l'Année mil sept
cent soixante-^{sept}.

A Meaux, ce ^{vingt} ~~vingt~~
Decembre mil sept cent soixante-^{sept}

Boudet

